



## La progression de l'emploi se poursuit en région Paca

La progression de l'emploi se poursuit, en ce début d'année, sur l'ensemble du territoire, exceptée la zone alpine. La région Paca échappe ainsi au ralentissement observé au niveau national. La croissance importante des promesses d'embauches pourrait annoncer un second trimestre sur la même tendance que les précédents, d'autant plus que l'embauche en CDI est particulièrement dynamique dans le Sud-Est.

Si les entreprises ayant recours à un étalement du paiement de leurs cotisations sont en diminution importante, tous les indicateurs ne sont pas dans le vert pour autant : la part des cotisations impayées affiche une légère augmentation.

### CHIFFRES CLÉS

**+0,5 %**

Evolution trimestrielle de l'emploi

**+7,2 %**

Evolution trimestrielle des déclarations d'embauche en CDI

### AVERTISSEMENT

L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les séries d'effectifs salariés et de masse salariale connaissent des modifications. Les changements concernent la définition du champ du secteur privé, la source des effectifs intérimaires ainsi que la méthodologie de désaisonnalisations des séries dans le cadre d'une harmonisation des concepts avec l'Insee et la Dares (données hors intérim).

Plus d'informations sont disponibles sur [acoss.fr](http://acoss.fr), rubrique Acoss Stat / n°241 - annexe information méthodologique.

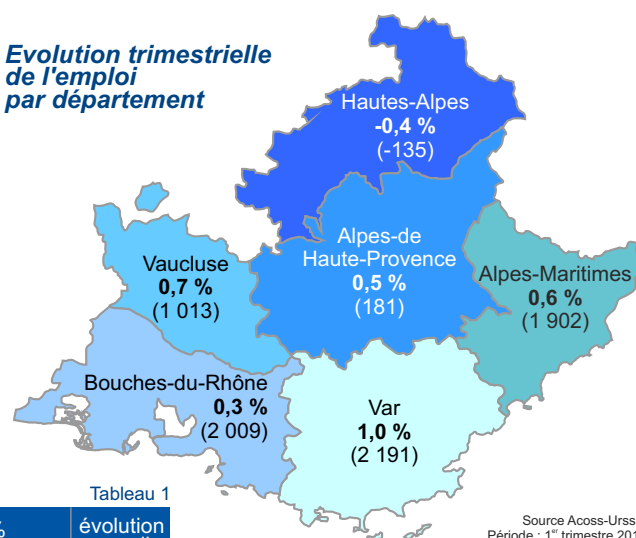
### Les effectifs privés continuent d'augmenter en Paca

La région Paca échappe au ralentissement de l'emploi observé au niveau national. Avec une hausse de 0,5 % de l'emploi ce trimestre, la croissance dans le Sud-Est est, en effet, supérieure au niveau national (+0,2 %). L'embellie se poursuit sur l'ensemble du territoire, à l'exception des Hautes-Alpes qui voient leurs effectifs reculer de 0,4 %.

La masse salariale continue également de progresser (+1 %), y compris sur les territoires alpins (cf. tableau 1).

Avec plus de 2 000 emplois supplémentaires, le Var est le département le plus attractif en ce début d'année. Le bassin de Fréjus - Saint-Raphaël a généré, à lui seul, plus de 1 000 emplois supplémentaires. Le Vaucluse, avec une hausse de 0,7 % n'est pas en reste et créé plus de 1 000 emplois supplémentaires, essentiellement concentrés sur le bassin d'Orange (+3,14 %).

### Evolution trimestrielle de l'emploi par département



Source Acoss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Evolution de l'emploi et de la masse salariale

Tableau 1

	niveau 2018 T1	évolution trimestrielle en %					évolution annuelle en % 2018 T1 / 2017 T1
		2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4	2018 T1	
<b>Région</b>							
Emploi (en milliers)	1 340	0,4	0,4	0,3	0,5	0,5	1,8
Masse salariale (en M€)	9 623	1,2	1,0	0,8	1,0	1,0	3,8
SMPT	2 405	0,8	0,5	0,4	0,6	0,5	2,1
<b>France</b>							
Emploi (en milliers)	18 355	0,6	0,5	0,3	0,6	0,2	1,7
Masse salariale (en M€)	142 806	1,3	0,8	0,8	1,0	0,8	3,4
SMPT	2 599	0,8	0,4	0,4	0,5	0,4	1,7

SMPT = salaire moyen par tête

Source Acoss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Note de lecture :

L'emploi dans les Bouches-du-Rhône augmente de 0,3 % entre le 4<sup>tr</sup> trimestre 2017 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, soit un gain de 2 009 postes.

Seul le département des Hautes-Alpes est en net recul : -0,4 %. La perte d'emploi est générale et touche tous les bassins (Briançon, -0,96 % et Gap, dans une moindre mesure, -0,15 %).

Enfin, deux bassins se démarquent par leur dynamisme dans le nord et l'est des Bouches-du-Rhône : Arles (+1,94 %) et Salon-de-Provence (+2,83 %).

## L'emploi par secteur d'activité

### La reprise de la construction se confirme

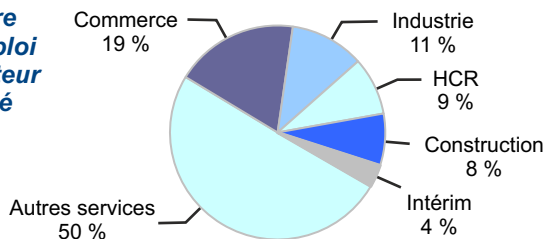
La reprise dans la construction se confirme (+0,3 %) mais le rythme se ralentit. La hausse du chômage partiel constaté au niveau national dans le bâtiment ne concerne pas ou peu, en ce début d'année, la région Paca. La décélération du rythme des embauches pourrait, en revanche, annoncer une période d'emploi difficile dans la construction.

Ce sont les entreprises de l'hôtellerie et de la restauration qui créent le plus d'emplois : avec un gain net de plus de 2 500 emplois sur la région, les HCR sont, très largement, les plus dynamiques. Cette hausse importante vient contrebalancer la chute du trimestre précédent, traduisant ainsi, un glissement des embauches de 2017 vers le début de 2018. Le second trimestre devra confirmer cette tendance.

D'une manière générale, ce sont toutes les activités de services qui génèrent des emplois supplémentaires, occupant plus de la moitié des salariés de la région Paca. Les secteurs de l'information et de la communication sont particulièrement porteurs (+1,9 %).

A contrario, la baisse du niveau de l'emploi dans la fabrication de matériels de transport se poursuit (-0,3 %), occupant désormais un peu moins de 17 000 salariés dans la région.

### Structure de l'emploi par secteur d'activité



Graphique 2

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Emploi régional par secteur d'activité

Tableau 2

	Effectifs 2018T1	Evolution trim en % 2018T1/2017T4	Gain/perte net 2018T1/2017T4
Autres services	670 689	0,4	2 663
Commerce	248 258	0,3	843
Industrie	148 880	0,3	453
Hôtel, Café et Restauration	116 878	2,3	2 583
Construction	104 461	0,3	338
Intérim	50 944	0,6	282
<b>Total</b>	<b>1 340 110</b>	<b>0,5</b>	<b>7 162</b>

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Evolutions atypiques par secteur d'activité

Tableau 3 - 1

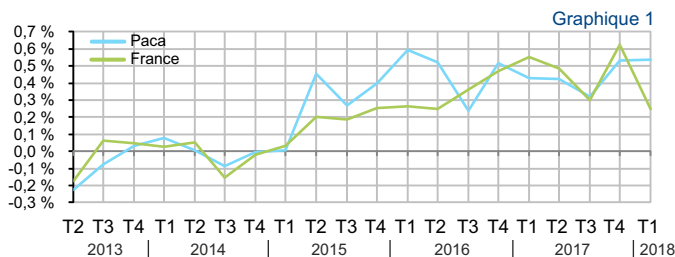
Secteurs les plus dynamiques	Effectifs	Evolution
Hôtel, Café et Restauration	116 878	2,3 %
Information et communication	45 670	1,9 %
Commerce ; réparation d'autos et motos	248 258	0,3 %

Tableau 3 - 2

Secteurs les plus en difficulté	Effectifs	Evolution
Activités financières et d'assurances	44 253	-0,3 %
Fabrication de matériels de transport	16 579	-0,3 %
Cokéfaction et raffinage	1 407	-0,5 %

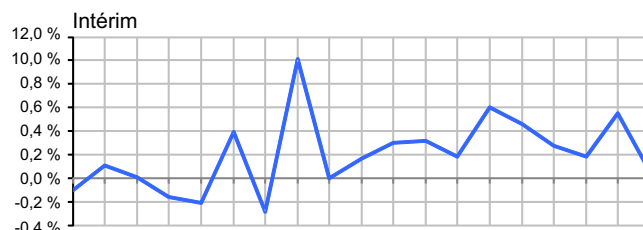
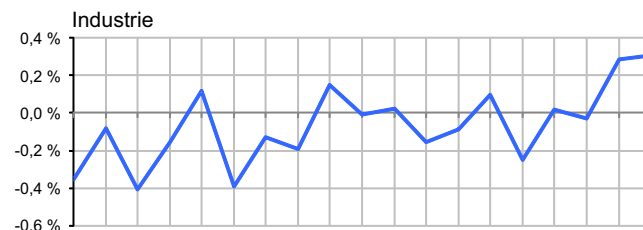
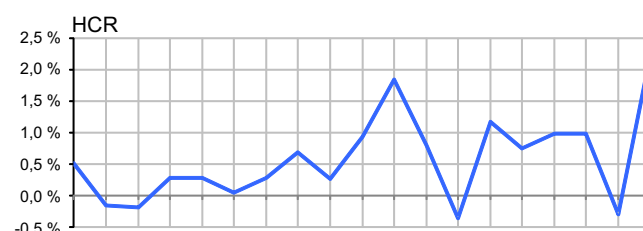
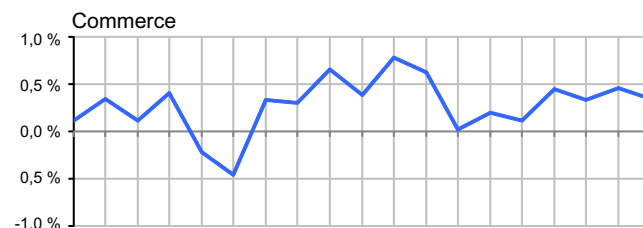
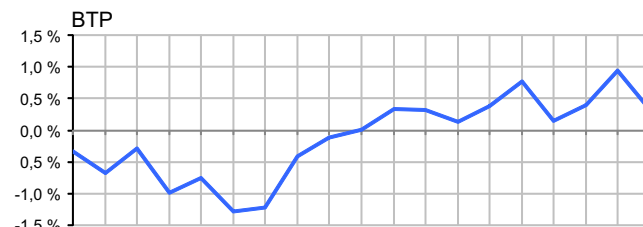
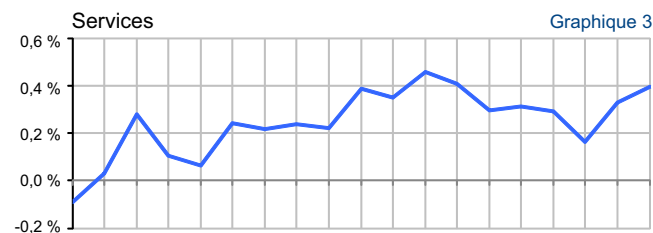
Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Evolution trimestrielle des effectifs salariés



Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Evolution de l'emploi salarié par grands secteurs en glissement trimestriel



Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

## Les déclarations d'embauche

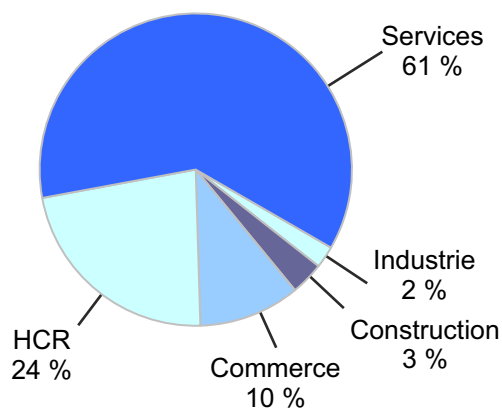
### Les CDI toujours en progression

En région Paca, les embauches hors intérim continuent de progresser à un rythme important (+3,6 %), et ce, quel que soit le type de contrat. Au cours du premier trimestre, plus de 85 000 contrats ont été signés en CDI dans la région. Cette hausse de 7,2 % traduit la volonté des employeurs de s'engager sur le long terme.

La forte hausse des déclarations d'embauche dans les HCR pourrait confirmer un niveau d'emploi élevé dans ce secteur au cours du second trimestre. A l'inverse, la chute des embauches dans la construction (-0,2 %) annoncerait-elle un ralentissement de l'emploi dans le bâtiment ?

Plus d'un tiers des embauches a été réalisé par des TPE qui continuent d'être très dynamiques face à l'emploi. Avec 4,3 % d'embauches supplémentaires au cours du premier trimestre, les PME ne sont pas en reste, et participent activement à la création d'emplois.

### Déclarations d'embauche par secteur d'activité



Graphique 4

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Déclarations d'embauche par type de contrat (hors intérim)

Tableau 4

Type de contrat	Nombre de déclarations	Poids en %	Evolution trimestrielle en %
CDD d'un mois ou moins	352 764	66	2,4
CDD de plus d'un mois	92 651	17	5,5
CDI	85 277	16	7,2
<b>Total</b>	<b>530 692</b>	<b>100</b>	<b>3,6</b>

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Déclarations d'embauche dans l'intérim

Tableau 4-1

Type de contrat	Nombre de déclarations	Evolution annuelle en %
Intérim	35 882	8,0

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Déclarations d'embauche par secteur d'activité (hors intérim)

Tableau 5

Secteur	Nombre de déclarations	Evolution trimestrielle en %
Services	323 684	3,2
Hôtel, Café et Restauration	124 114	7,3
Commerce	53 415	-0,3
Construction	17 530	-0,2
Industrie	11 949	3,6
<b>Total</b>	<b>530 692</b>	<b>3,6</b>

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Déclarations d'embauche par taille d'entreprise (hors intérim)

Tableau 6

Taille d'entreprise	Poids des déclarations	Evolution trimestrielle en %	Part des CDI en %
1-9 salariés	36 %	3,5	20,2
10-49 salariés	37 %	4,3	15,2
50 salariés ou plus	27 %	4,1	12,0
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>3,6</b>	<b>16,1</b>

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

## Les demandeurs de délais de paiement

### Toujours une nette diminution du nombre d'entreprises en difficulté

La diminution importante du nombre d'entreprises ayant recours à un étalement du paiement de leurs cotisations se poursuit en ce début d'année. Si cette baisse concerne l'ensemble des entreprises, les très petites entreprises améliorent cependant fortement leur situation avec une diminution de -17,7 %.

Le secteur le plus impacté reste, traditionnellement, celui de la restauration et de l'hébergement : 5 % des entreprises du secteur sollicitent l'Urssaf afin d'obtenir un délai de paiement (4,4 % au trimestre précédent).

La construction et l'industrie, avec plus de 3 % d'entreprises demandeuses, restent également fortement impactées.

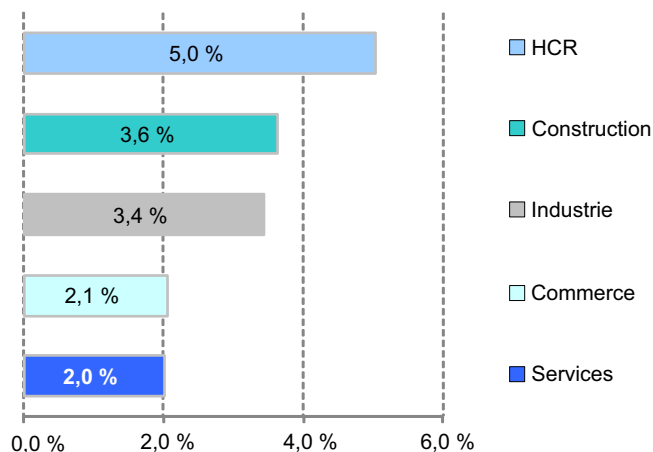
### Demandeurs de délais par taille d'entreprise

Tableau 7

Taille d'entreprise	Nombre de demandeurs	Evolution annuelle en %
1-9 salariés	3 735	-17,7
Plus de 9 salariés	599	-8,0
<b>Total</b>	<b>4 334</b>	<b>-16,5</b>

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

### Part des demandeurs de délais de chaque secteur d'activité



Graphique 5

Source Acooss-Urssaf  
Période : 1<sup>er</sup> trimestre 2018

## Les cotisations non recouvrées

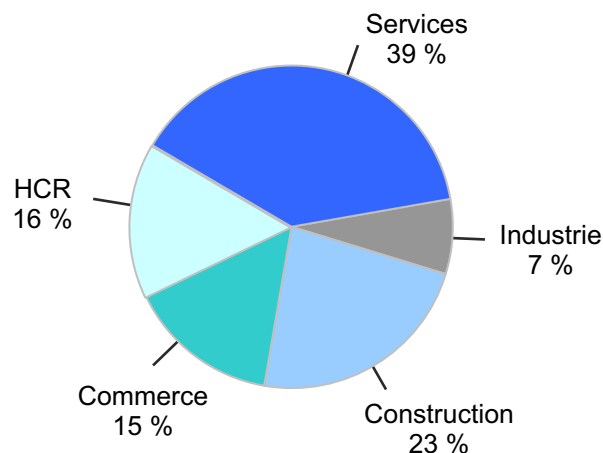
### La hausse des impayés se poursuit

Pourtant, depuis le second trimestre 2017, la part des cotisations impayées est en hausse (+1 %). Seul indicateur encore dans le rouge, la hausse des impayés traduit des difficultés de paiement, d'une part, mais est également le reflet d'une modification de législation conduisant à taxer d'office d'une manière plus importante les entreprises n'ayant pas fourni leurs déclarations.

Cette augmentation impacte particulièrement les très petites entreprises avec une évolution des impayés de 2,5 points en annuel (cf. tableau 8).

Enfin, la construction est le secteur le plus impacté : 8,9 % des cotisations n'ont pas encore été encaissées, en hausse de 3,7 points.

### Structure des impayés par secteur d'activité



Graphique 6

Source Acoiss-Urssaf  
Période : janvier 2018 à mars 2018

### Taux d'impayés par taille d'entreprise

Tableau 8

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
1-9 salariés	8,8	2,5
Plus de 9 salariés	1,1	0,1
<b>Total</b>	<b>3,1</b>	<b>1,0</b>

Source Acoiss-Urssaf  
Période : janvier 2018 à mars 2018

### Taux d'impayés par secteur d'activité

Tableau 9

	Taux d'impayés en %	Evolution annuelle en points
Construction	8,9	3,7
Hôtel, Café et Restauration	8,7	1,1
Commerce	2,6	0,6
Services	2,2	0,8
Industrie	1,6	0,3
<b>Total</b>	<b>3,1</b>	<b>1,0</b>

Source Acoiss-Urssaf  
Période : janvier 2018 à mars 2018

## Sources et méthodologie

**Le champ de cette publication** couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel ("secteur privé" selon la définition de la DGAFP) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle Sociale Agricole), hors activités extra-territoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte.

**Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus depuis mars 2015 des Déclarations sociales nominatives (DSN)** se substituant progressivement aux BRC. Au premier trimestre 2016, les DSN ont permis de déclarer plus de 57 % des effectifs salariés du régime général. A ce stade de la montée en charge, les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC.

**La masse salariale** (assiette déplacée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

**L'effectif salarié** est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un,

indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoiss.

**L'effectif des intérimaires**, fourni par la Dares, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multiactivité.

**Le salaire moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

**Les séries trimestrielles** d'effectifs salariés et de masse salariale produites au niveau national par l'Acoiss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 12/10/2016 - JORF du 16/11/16 et avis n°2013-05 - JORF du 28/12/2013).

**Les déclarations d'embauche** sont issues des Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE) remplies par les employeurs dans le cadre de l'embauche des salariés.

**Les données de l'emploi et des embauches sont provisoires pour le trimestre étudié.** Les indicateurs présentés sont corrigés des variations

saisonniers et des effets jours ouvrables (CVS - CJO) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi.

**Les demandeurs de délais de paiement** sont les entreprises du secteur privé ayant sollicité l'Urssaf afin de bénéficier d'un échéancier de paiement de leurs cotisations.

**Les cotisations non recouvrées** sont les cotisations sociales attendues par l'Urssaf et qui n'ont pas encore été acquittées. Elles font l'objet de procédures de recouvrement en cours.

Retrouvez sur [acoss.fr](http://acoss.fr) les publications de l'Acoiss et des Urssaf, des données à télécharger, ainsi que des précisions sur les sources et les méthodologies.

ISSN 2273-7510

Directeur de la publication :  
Ghislaine Barrou

Rédacteur en chef :  
Christelle Barailler

Rédacteurs : Nathalie Humbert,  
Nathalie Romera, Laure Senia

Siège : 20 avenue Vito  
13299 Marseille Cedex 20

[www.paca.urssaf.fr](http://www.paca.urssaf.fr)